

Vous avez une question ? Nous avons sûrement la réponse !

Retrouvez notre Foire aux Questions pour découvrir les réponses aux questions fréquemment posées à nos agents d'accueil.

Comment renouveler ou créer ma carte d'identité ou passeport ?

Il suffit de prendre rendez-vous en ligne ou de contacter la mairie au 04 67 07 73 00.
Plus d'infos sur <https://palavaslesflots.com/fr/mes-services/demarches/citoyennete>

Je suis résident et ou professionnel et souhaite prendre un abonnement de stationnement à l'année, comment faire ?

Le service stationnement vous accueille sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Vous pouvez les joindre :

Par téléphone au 04 99 92 01 62

Par mail : accueil-stationnement@palavaslesflots.com

Plus d'infos sur <https://www.palavaslesflots.com/fr/mon-cadre-de-vie/stationnement>

J'ai un nid de gabians/goélands sur mon toit, comment faire ?

En cas de nidification, les femelles goélands peuvent se montrer agressives. Vous devez contacter le service Espaces Naturels du Pays de l'Or qui travaille en collaboration avec la Ligue de Protection des Oiseaux, ou votre commune.

Vous pouvez les joindre :

Par téléphone au 04 67 12 35 00

Plus d'infos sur <https://www.paysdelor.fr/campagne-de-sterilisation-des-oeufs-de-goelands/>

Comment exposer au marché aux puces ?

Il suffit de retirer vos places au local sous les Arènes El Cordobès. Attention, vous devez réserver et payer vos places en avance les mardis et les mercredis.

Vous pouvez les joindre :

Par téléphone au 07 70 21 39 94 (mardi et mercredi de 10h à 12h)

Par mail : marchesforains@palavaslesflots.com

Plus d'infos sur <https://www.palavaslesflots.com/fr/mes-activites/marches-et-puces>

Comment bénéficier du ramassage des encombrants ?

Vous devez vous inscrire au 04 67 07 73 20 du lundi au vendredi de 8h30-12h et 13h30-16h30.

Plus d'infos sur <https://palavaslesflots.com/fr/mon-cadre-de-vie/proprete/encombrants>

Si vous êtes face à un dépôt sauvage, vous pouvez appeler les services techniques au 04 67 07 73 20

Comment payer un avis de contravention suite à un défaut de stationnement (temps dépassé ou stationnement non réglé) ?

Suite à cet avis, vous recevrez par voie postale un avis de paiement à l'adresse figurant sur la carte grise du véhicule que vous pourrez payer par chèque ou par internet.

Plus d'infos sur : <https://www.antai.gouv.fr>

Où acheter les cartes de bus ?

Vous pouvez acheter votre ticket de voyage à l'unité dans le bus. Mais, si vous voyagez occasionnellement ou régulièrement il existe des cartes de transport rechargeables.

Rendez-vous à l'accueil de votre mairie pour la créer.

Si vous avez un smartphone, vous pouvez télécharger l'application *Transp'or et mobilités* sur l'App store ou le Google play.

Plus d'infos sur : <https://www.paysdelor.fr/vie-quotidienne/transports/>

J'emménage à Palavas, quelles sont les formalités à suivre pour la voirie si je fais appel à des déménageurs qui utilisent un camion monte-charge?

Vous devez faire une demande d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public pour un déménagement.

Quels sont les horaires des postes de secours ?

A chaque saison estivale, la surveillance des plages est assurée par les agents de la commune formés et sélectionnés par la NSM.

Les postes Saint-Pierre et Sarrail sont ouverts les week-ends de fin mai à début septembre de 11h à 18h30.

Tous les postes : Ouverts 7/7 en juillet et en août, de 11h à 18h30.

Rive gauche : Sarraill, Saint-Roch, Saint-Maurice, le Grec, et Roquilles.

Rive droite : Saint-Pierre, Albatros et le Prévost

Comment récupérer un dossier de logement social ?

Vous pouvez :

Soit vous rendre directement au Centre Communal d'Action Sociale de Palavas situé juste à côté de la Mairie au 16 boulevard Maréchal Joffre

Soit télécharger le document CERFA 14069*04 pour constituer votre dossier que vous enverrez par voie postale ou apporterez au CCAS

Soit traiter directement le dossier sur internet : <https://www.demande-logement-social.gouv.fr/index>

Plus d'infos au 04 67 07 73 21

Comment prendre rendez-vous avec l'assistance sociale ?

Rendez-vous au Centre Communal d'Action sociale situé juste à côté de la Mairie, les agents d'accueil vous guideront au mieux.

Plus d'infos au 04 67 07 73 21

Comment s'inscrire sur les listes électorales ?

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans, sous certaines conditions. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, première inscription...), vous devez en faire la demande en Mairie ou en ligne via le site www.service-public.fr.

Comment être informé de l'actualité de Palavas-les-Flots ?

Vous pouvez consulter la page dédiée sur le site de la ville ou laisser vos coordonnées au service communication ou nous envoyer un mail à com.mairie@palavaslesflots.com en précisant que vous souhaitez recevoir les invitations.



Ville de

Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : [04 67 07 73 00](tel:0467077300)